



CHANTEUGES

Info



INAUGURATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle des associations de Chanteuges, perchée sur le site de l'abbaye, nichée dans la salle de classe où ont été instruits les enfants de la commune jusqu'en 1996, est le bébé né de la volonté du précédent conseil de proposer cet espace aux bénévoles pour se réunir et œuvrer en toute tranquillité. Alain CHAZAL avait dirigé les entreprises dans leurs tâches pour livrer à la nouvelle municipalité une salle quasi finie.

Pascal COMBRE et Arnaud TESTUD ont mis leur expérience professionnelle au service de cette belle salle pour installer la cuisine; laquelle permettra aux associations de boire un café ou prendre une collation au terme de leurs réunions. Le mobilier est le fruit de récupération : dans les combles de la mairie pour l'armoire, les tables sont prises parmi les anciennes de la salle des fêtes et les chaises étaient dans l'ancienne salle de la poste.

Son inauguration a eu lieu le 3 octobre en présence des anciens conseillers et des membres du bureau des associations. Pour répondre aux directives de la préfecture nous ne pouvions inviter les entrepreneurs et les habitants de la commune afin de ne pas dépasser le nombre imposé de 30 personnes.

Sandrine ROUX maire, dans son discours inaugural remercie les différents acteurs de cette création : elle espère qu'elle sera utile et appréciée par la vie associative, culturelle et même artistique et comme une salle de classe, elle souhaite la voir « respirer, rire, chanter, pleurer même parfois ; en bref elle doit VIVRE ! »

Alain CHAZAL invité à prendre la parole, rappelle que cette salle de classe a usé bon nombre de fonds de culottes, les siens et ceux de sa fille, ceux de son père et même de son grand-père. Les souvenirs indélébiles reviennent à sa mémoire : l'emplacement du poêle, du tableau noir, des majestueuses cartes de géographie et même l'autre tableau : « les glaneuses de MILLET », certes une reproduction mais qui s'est évanouie avec les élèves à la fermeture de l'école ! Il rappelle le montant de l'investissement : 55 000 € pour une salle claire, spacieuse et fonctionnelle et pour clore le discours et passer au verre de l'amitié, il invite les utilisateurs à en prendre grand soin !



L'ÉCHO DU ROC

La réhabilitation de l'ancienne salle de classe en salle des associations, a donné lieu à une belle cérémonie d'inauguration, au cours de laquelle Alain CHAZAL a eu de bons mots qui ont réveillé en ceux qui avaient fréquenté les bancs de cette école, d'intenses souvenirs mêlés de tendresse et de nostalgie : Le tableau noir, l'emplacement du poêle, les majestueuses cartes de géographie ont fait remonter les souvenirs du journal de l'école qu'avait initié, au début des années 90, Mme Annie PLANTIN institutrice de l'école primaire. Le projet était de créer une gazette de l'école relatant la vie de la cour de récréation, les aventures de chacun durant leur passe-temps favori, les histoires ou poésies étudiées en classe et des jeux de mots ou bandes-dessinées. Tout ce folklore littéraire étant ensuite écrit avec les plus belles plumes, mis en page, photocopié et agrafé : **L'ÉCHO DU ROC était né !**

Ce journal enfantin faisait la fierté de ces joyeux reporters qui se faisaient fort de colporter les nouvelles du Roc en vendant leur feuille de choux à une grand-mère, une tante ou une voisine...

Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir sa superbe Une et quelques articles d'époque.

En bref

Le conseil municipal

page 3

La Gravière

page 9



DOSSIER

La crue
de la Desges

page 6





ÉDITO DU MAIRE

Nous traversons une période inédite de pandémie mondiale, cette année 2020 est particulière à tous les niveaux, cette crise nous impacte tous dans notre vie quotidienne qui a été bouleversée par la période de confinement. Mais plus que jamais, nous avons convenu qu'il faisait bon vivre à Chanteuges. Je tiens donc à remercier avant tout dans cet édito toutes celles et ceux, qui par leurs actions ont permis à notre village et à nos aînés surtout, de vivre cette période le plus sereinement possible. Pendant toute cette période, notre personnel communal était aussi présent pour répondre aux besoins de la population, entretenir notre patrimoine et effectuer les travaux en cours, je tiens donc à l'en remercier.

Depuis le 28 Mai 2020, j'ai l'honneur d'être votre nouveau maire, avec une belle équipe recomposée, et comme pour les familles, il faut prendre nos marques et répartir les tâches. Dès la première seconde, nous nous sommes mis au travail, tout d'abord, il nous a fallu réussir la transition entre la mandature précédente et celle qui s'ouvre. Cela peut paraître anodin, mais c'est un travail de fond considérable, indispensable et très chronophage. Cette transition revêt la reprise en main de dossiers urgents, la rencontre avec les administratifs et les différents institutionnels, la mise en place de nouvelles organisations, les nominations à effectuer dans les organismes pour la représentation de notre commune.

Le 13 juillet, nous avons entrepris de faire le tour de nos villages en présence des employés municipaux, afin de faire un diagnostic des travaux et autres projets à réaliser et surtout d'en dégager des priorités. Cette journée fut très enrichissante pour la connaissance de la commune par tous les conseillers mais aussi pour nos agents car elle a permis des échanges et une meilleure cohésion pour le bien fondé de Chanteuges.

Nous avons fait le choix de sortir très rapidement, un bulletin municipal, afin de vous informer sur les rôles de chacun des conseillers, vous trouverez ainsi dans le N°16 cette nouvelle version de « CHANTEUGES INFO » qui nous l'espérons vous plaira. Au travers de ce nouveau format, nous développons les différents travaux réalisés cet été et nous en profitons pour vous donner de petites informations sur la vie de la commune. Nous vous rappelons à ce sujet que vous pouvez consommer sans modération notre site internet www.chanteuges.fr pour avoir les nouvelles fraîches de ce qu'il se passe près de chez vous !

Aujourd'hui, c'est l'esprit tourné vers de nouveaux projets que l'ensemble de l'équipe s'est attelé à la tâche, aussi bien à l'échelon communal qu'intercommunal. Notre vision de développement de Chanteuges reste dictée par la volonté de préserver l'identité et la qualité de vie actuelle, mais aussi de continuer à œuvrer efficacement au service de toutes et tous. L'accompagnement de la vie associative va demeurer également une priorité, nous avons ainsi mis en service la nouvelle salle des associations, volonté de l'ancien conseil municipal.

Représentante de notre village au sein de l'intercommunalité des rives du Haut-Allier, j'ai aussi à cœur de développer et renforcer cette relation commune, pour une réouverture le plus rapidement possible de notre auberge : cœur de notre centre-bourg.

À l'aube de ce nouveau mandat 2020-2026, les défis sont nombreux, pour continuer d'améliorer notre cadre de vie, faire rayonner notre patrimoine, et surtout « s'occuper » de vous par les enjeux du quotidien. Soyez assurés, que nous y mettrons toute notre énergie, toute notre détermination et, surtout, tout notre amour de Chanteuges ! Au Travail !

Sandrine ROUX

LES FEMMES À LA MAIRIE

Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 17% des maires en France. Une lente évolution quand on sait que dès l'obtention du droit de vote, des femmes se sont lancées dans la bataille pour accéder à la fonction de maire.



En France, alors que les hommes obtiennent le droit de vote « universel » en 1848, les femmes devront attendre 1944 pour l'obtenir et 1945 pour l'exercer pour la première fois.

Le 21 avril 1944, le droit de vote est accordé aux femmes en France par une ordonnance du Comité Français de la Libération Nationale, signée par Charles de Gaulle depuis Alger. Le droit de vote des femmes est confirmé par l'ordonnance du 5 octobre sous le Gouvernement provisoire de la République Française, mais il n'est utilisé que le 29 avril 1945 pour les élections municipales.

En 1945, 3 mois avant les municipales, une femme de 31 ans, Josette GUENIN, est élue, le 21 janvier, maire de la commune de Villars-Montroyer en Haute-Marne en remplacement de son mari, mort pour la France en 1944. Ainsi elle devient la première femme maire de France.

Lors des élections municipales d'avril 1945, Odette ROUX (28 ans) est élue maire des Sables-d'Olonne et devient la première femme à administrer une ville de cette importance en France. Il est difficile de savoir précisément combien de femmes ont été désignées maires en 1945, divers articles d'archives parle de 17. Dans la petite commune d'Échigey en Côte-d'Or, la maire et tous les membres du conseil sont des femmes.

En 1989, Catherine TRAUTMANN est la première femme maire d'une ville de plus de 100 000 habitants à Strasbourg.

À l'issue des élections municipales de 2014, Anne HIDALGO, première adjointe au maire de Paris de 2001 à 2014 devient la première femme maire de Paris.

Lors des élections municipales de 2020, Michèle RUBIROLA est désignée maire de Marseille. Elle est la première femme à atteindre cette fonction dans la cité phocéenne. On note également Martine AUBRY maire de Lille depuis 2001 ou Johanna ROLLAND élue en 2014 maire de Nantes à seulement 35 ans.



À Chanteuges également, les femmes ont pris part au destin de la commune

Dès 1945, Mme Odette STRAUSS devient la première femme candidate pour un poste de conseillère municipale, elle obtient 96 suffrages (148 aurait été nécessaires pour être élue).

En 1971, Pierrette VERMEESCH est à son tour candidate, sans plus de réussite.

En 1983, elles sont 4 à affronter les suffrages : Gisèle PAGE, Viviane BOUGAUT, Christiane BESSEYRE et Colette BERAUD. Le 13 mars 1983, Viviane BOUGAUT est la première femme à intégrer le Conseil Municipal de Chanteuges.

Denise LEYRELOUP et Brigitte TESTUD seront élues en 1989, puis réélues en 1995.

Le 18 juin 1995, Brigitte TESTUD est la 1^{re} femme de notre commune élue adjoint au maire.

Depuis juin 2001, Annie PAGE est également adjointe au maire de Chanteuges.

Enfin le 28 mai 2020, Sandrine ROUX est la 1^{re} femme à accéder au poste de maire de Chanteuges.

Liste des conseillères municipales de CHANTEUGES :

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| ⊕ Viviane BOUGAUT | 1983-1989 |
| ⊕ Denise LEYRELOUP | 1989-2001 |
| ⊕ Brigitte TESTUD | 1989-2001 |
| ⊕ Annie PAGE | depuis 2001 |
| ⊕ Geneviève AMBERT | 2001-2008 |
| ⊕ Sandrine BERAUD | 2001-2008 |
| ⊕ Bernadette DEBERLE | 2008-2014 |
| ⊕ Colette BERAUD | depuis 2008 |
| ⊕ Marie-Thérèse VETTORETTI | 2014-2020 |
| ⊕ Sandrine ROUX | depuis 2014 |
| ⊕ Véronique LEBRETON | depuis 2020 |



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Les élections municipales se sont tenues le 15 mars 2020, tous les candidats ont été élus au premier tour, mais le confinement du 17 mars a repoussé la mise en place du nouveau conseil au 28 mai 2020.



Sandrine ROUX
Maire

Le maire



Annie PAGE
1^{er} adjoint



Nicolas PORTAL
2^e adjoint



Julien VIZADE
3^e adjoint

Les adjoints

Les conseillers
municipaux



Romain BAYOUT



Colette BERAUD



Pascal COMBRE



Véronique LEBRETON



Nicolas MATHIEU



Arnaud TESTUD



Hervé VISSAC

DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Communauté de Communes des Rives du Haut Allier (CCRHA) :

- ⊕ Sandrine ROUX (titulaire)
- Annie PAGE (suppléante)

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) :

- ⊕ Arnaud TESTUD (titulaire)
- Véronique LEBRETON (suppléante)

Syndicat des Eaux et d'Assainissement d'Auteyrac (SE2A) :

- ⊕ Julien VIZADE (titulaire) Vice-président
- Romain BAYOUT (titulaire)

- ⊕ Annie PAGE (suppléante)
- Colette BERAUD (suppléante)

Syndicat Mixte d'Aménagement du Territoire :

- ⊕ Véronique LEBRETON (titulaire)
- Julien VIZADE (suppléant)

Syndicat Intercommunal de l'Énergie :

- ⊕ Hervé VISSAC
- Annie PAGE (membre du CA départemental)

Délégué chargé de la défense :

- ⊕ Nicolas PORTAL

Délégué à la caisse locale des collectivités locales du Crédit Agricole :

- ⊕ Colette BERAUD

Membres de la Commission des Marchés :

- | | |
|-----------------|---------------|
| ⊕ Titulaires : | Suppléants : |
| Sandrine ROUX | Annie PAGE |
| Pascal COMBRE | Arnaud TESTUD |
| Nicolas MATHIEU | Julien VIZADE |
| Nicolas PORTAL | |

Centre Communal D'Action Sociale : CCAS

- ⊕ Sandrine ROUX (présidente), Annie PAGE (vice-présidente), Romain BAYOUT, Colette BERAUD, Pascal COMBRE, Julien VIZADE (voir article CCAS page 11 pour les membres de la société civile)

Gestion des différents domaines internes à la commune :

- ▶ **Les employés, les travaux, la voirie :** Nicolas PORTAL / Pascal COMBRE / Annie PAGE
- ▶ **Affichage :** Colette BERAUD / Pascal COMBRE
- ▶ **Alerte crue et inondation :** Arnaud TESTUD 1^{er} interlocuteur
- ▶ **Assainissement :** Julien VIZADE / Nicolas MATHIEU
- ▶ **Bibliothèque :** Colette BERAUD / Véronique LEBRETON
- ▶ **Bulletin Chanteuges info :** Annie PAGE / Véronique LEBRETON / Julien VIZADE
- ▶ **Cimetière :** Arnaud TESTUD
- ▶ **Déneigement :** Hervé VISSAC
- ▶ **Éclairage public :** Romain BAYOUT / Nicolas MATHIEU
- ▶ **Environnement :** Pascal COMBRE / Véronique LEBRETON / Sandrine ROUX
- ▶ **Fleurissement :** Colette BERAUD / Véronique LEBRETON / Nicolas MATHIEU
- ▶ **La gravière :** Julien VIZADE (régisseur) / Annie PAGE / Pascal COMBRE / Véronique LEBRETON
- ▶ **Logements :** Véronique LEBRETON / Annie PAGE
- ▶ **Programmation des cloches et des illuminations :** Romain BAYOUT / Véronique LEBRETON
- ▶ **Salle des fêtes :** Annie PAGE / Véronique LEBRETON
- ▶ **Site internet :** Annie PAGE



COVID-19



Nous détenons à la mairie des masques qui avaient été fournis par le Département, vous pouvez venir en chercher aux heures d'ouverture du secrétariat.

CHANTEUGES Info

Textes : Véronique LEBRETON, Nicolas MATHIEU, Annie PAGE, Sandrine ROUX, Arnaud TESTUD, Julien VIZADE
Photos : Annie PAGE, Julien VIZADE
Conception graphique : Chloé Abeillon - iBiz
Imprimeur : Agence iBiz - www.ibizprint.fr



JOURNÉE DE COHÉSION MUNICIPALE

Découverte de la commune

Au lendemain de la mise en place du conseil, chacun des conseillers a trouvé intéressante l'idée de découvrir avec les agents employés de la commune, les détours des chemins et les secrets cachés de nos villages. Par endroit, nous avons réfléchi à collecter des eaux ruisselantes lors des orages, à d'autres nous avons choisi le meilleur endroit pour un nouveau panneau d'affichage, nous avons essayé de trouver des solutions ou des compromis aux requêtes de nos administrés, etc.

Tous ces échanges d'idées entre les élus et les agents ont contribué à solutionner des problèmes pratiques, à établir une liste d'interventions pressantes ou différées sur les mois à venir, ils ont éclairé les esprits de chacun sur les difficultés possibles pour leur exécution... « Une journée de cohésion » (comme l'a appelée Evelyne) et qui a permis de découvrir les personnalités de chacun autrement que dans le cadre du travail ou du mandat des élus.



Nous venons d'inscrire
Chanteuges pour une
candidature au label



Un dossier va être constitué
pour présenter notre village.
Dans notre volonté de vouloir
associer les habitants, nous
vous proposons de faire
connaître votre désir de
participation à l'élaboration de
ce document à Julien VIZADE :
julienvizade43@gmail.com

LE NETTOYAGE COLLECTIF : WORLD CLEAN-UP DAY



Samedi 19 septembre 2020, journée mondiale du nettoyage collectif, une cinquantaine de personnes environ, dont 15 enfants se sont retrouvées à la gravière afin de ramasser les déchets accumulés sur notre belle commune. Dans la bonne humeur, les volontaires se sont équipés de gants de jardin, de sacs-poubelle et sont partis

en petits groupes sur les itinéraires fournis pour éviter les doublons. L'exploration faite par les enfants a été limitée à la zone de la gravière pendant que les adultes arpentaient les bords de route, de loin les plus fournis en déchets. Il ressort de la récolte que les plus indécents sont les fumeurs, les mangeurs de bonbons et les enrhumés !!! Une remorque a été remplie et les bénévoles ont posé pour la photo souvenir. Un goûter offert par la mairie clôturait cette journée.

*Vous souhaitez
recevoir ce
bulletin par mail ?*



Si vous voulez recevoir par courriel ce bulletin et d'autres informations provenant de la mairie, faites connaître votre souhait en envoyant votre adresse électronique à mairie.chanteuges@wanadoo.fr, en précisant bien vos coordonnées.

SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT D'AUTEYRAC

Suite aux dernières élections municipales, l'ensemble des communes affiliées au Syndicat des Eaux et d'Assainissement d'Auteyrac a nommé ses délégués :

- ⦿ Au nombre de 16, pour la section EAU, 2 par commune pour les 8 communes distribuant l'eau du syndicat,
- ⦿ 28 pour la section SPANC, 1 pour chacune des 28 communes ayant délégué leur contrôle d'Assainissement Non-Collectif au SE2A.

Ces délégués se sont réunis le 23 septembre 2020 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Lachaud-Curmillac (avec masques, gel hydro-alcoolique et distanciation sociale, COVID-19 oblige) pour mettre en place le nouveau bureau du SE2A pour cette nouvelle mandature.

NOUVEAU BUREAU DU SE2A :

- ▶ Présidente : Michèle Malfant (VISSAC-AUTEYRAC)
- ▶ 1^{er} vice-président : Philippe Molherat (MAZEYRAT D'ALLIER)
- ▶ 2^e vice-président : Julien Vizade (CHANTEUGES)
- ▶ 3^e vice-président : Jean-Louis Noton (CHARRAIX)
- ▶ Secrétaire : Christian Nicoux (LANGEAC)

Présentation du Syndicat des Eaux et Assainissement d'Auteyrac

Michèle Malfant a présenté tous les agents du SE2A :

- **Christine Lassagne** Secrétaire en mi-temps
- **Aurélien Sicard** Responsable technique
- **François Clavel** Contrôleur SPANC (50 %) et agent sur réseau (50 %)
- **Éric Fournial** Agent de relève et agent sur réseau

Aurélien Sicard présente le syndicat et ses activités, puis répond aux diverses questions :

- ⦿ 3 sources Chantuzier, Véreuges, Gagne équipées de système de chloration.
- ⦿ 15 réservoirs : Lachaud, Heraud, La Bretagnolle : dont bon nombre sont équipés de télésurveillance.
- ⦿ 8 communes membres du SE2A fournies en Eau : Vissac-Auteyrac, Siaugues-Ste-Marie, Saint-Arcons-d'Allier, Mazeyrat-d'Allier, Langeac (en partie), Chanteuges, Pébrac, Chazelle.
- ⦿ Des interconnexions avec le syndicat des eaux de Venteuges (pour fournir de l'eau à Charraix) et Villeneuve-Ste-Eugénie.

- ⦿ Des prestations de recherche de fuites, contrôle de poteaux incendie, entretien de stations d'épuration ou lagunages
- ⦿ Environ 200 km de réseaux pour 2 000 abonnés
- ⦿ 3 véhicules utilitaires, 1 camion-benne et 1 mini-pelle
- ⦿ Une astreinte 24H/24 et 365 jours par an, garantissant une réactivité optimale en cas de problème
- ⦿ Pour le SPANC, le périmètre d'intervention est bien plus vaste, s'étendant sur 28 communes de Lavoûte-Chilhac à Chanailles et de Ferrussac à Chavaniac-Lafayette.
- ⦿ Le contrôle SPANC est effectué tous les 10 ans sur les habitations non-relées à un assainissement collectif sur la base de listes établies par chaque commune
- ⦿ Le Syndicat n'a qu'un rôle de contrôle et conseil, il rapporte les points noirs dans chaque commune. Le pouvoir de police reste en possession des Maires
- ⦿ Un certificat de contrôle SPANC de moins de 3 ans est obligatoire pour toute vente d'habitation en assainissement non-collectif, l'acquéreur ayant 1 an pour mettre en conformité les éventuels écarts.
- ⦿ Pour les constructions neuves, le technicien SPANC a un rôle de conseil pour le choix et le dimensionnement de l'assainissement.

INFORMATIONS TARIFAIRES 2020 :

Tarifs HT avec une TVA à 5,5 % pour l'eau et à 10 % pour l'assainissement.

- ▶ **Abonnement d'eau compteur standard : 48 €**
- ▶ **Abonnement d'eau gros compteur : 72 €**
- ▶ **Eau 1^{re} tranche 0 à 200 m³ : 0,92 €/m³**
- ▶ **Eau 2^e tranche 200 à 500 m³ : 0,80 €/m³**
- ▶ **Eau 3^e tranche + de 500 m³ : 0,62 €/m³**
- ▶ **Redevance contrôle assainissement existant : 110 €**

En cas d'urgence, les agents du Syndicat sont joignables à ce numéro 24h sur 24 et 365 jours par an.

N'oubliez pas de communiquer tout changement de nom (ventes, locations...) et les relevés des compteurs à ces moments-là.

**Coordonnées
du Syndicat :**

04 71 74 23 78
se2a.contact@orange.fr

ARRIVÉE DE LA FIBRE

Depuis quelques temps nous voyons arriver dans nos villages des poteaux marron, plantés à côté de ceux existants. Il s'agit des futurs porteurs de la fibre optique qui va se déployer sur notre commune. Cette multiplication de supports est la propriété de « Orange » à qui ERDF ne permet pas d'utiliser ses édifices en béton déjà en place.

La fibre optique, grâce aux performances qu'elle offre, est de plus en plus utilisée dans les réseaux de télécommunications. Avec l'essor d'Internet et des échanges numériques, son utilisation se généralise petit à petit jusqu'à venir chez les particuliers qui devront se rapprocher de leurs opérateurs pour le raccordement de leur logement. En arrivant dans les habitations, la fibre optique apporte une nette amélioration dans les télécommunications en termes de débits et de services.

À l'image de l'arrivée de l'électricité ou du gaz dans nos maisons, l'Internet très haut débit modifie profondément nos modes de vie. Grâce à la fibre optique, les services TV, Internet, téléphonie sont plus performants... et les nouveaux usages multimédia toujours plus consommateurs de débit !

Des innovations toujours plus nombreuses qui requièrent aussi de plus en plus de débit !



LA CRUE DE LA Desges

Chacun y allait de son pronostic : « Elle continue à monter ! » ; « Elle coupera la rue des bords de Desges ! » ; « On n'a jamais vu ça depuis 20 ans ! » ; « Elle passera par-dessus le pont ! » ; « C'est quand même pas normal de voir ça en juin ! ».

Au final, La Desges a atteint sa côte maximale à 17h50 avec un pic à 1m80 pour un débit de 31.2 m³ à la station de relevés du pont du bourg de Chanteuges. Cette crue restera dans les annales puisqu'elle a établi le plus fort débit enregistré sur la Desges depuis l'installation du système de mesures en 1972.

Pour la hauteur d'eau, il faut remonter au 3 décembre 2003 pour retrouver un niveau supérieur avec 1m95. Le pic historique de hauteur d'eau des 50 dernières années restant le 29 avril 1983 avec 2m24.

Historique des crues de la Desges
à Chanteuges (depuis 1972)

Date	Hauteur	Débit
mercredi 3 octobre 1973	1.55 m	23.0 m ³ /s
jeudi 17 décembre 1981	1.56 m	16.1 m ³ /s
mardi 26 avril 1983	1.89 m	22.0 m ³ /s
vendredi 29 avril 1983	2.24 m	25.7 m ³ /s
vendredi 29 septembre 2000	1.63 m	18.8 m ³ /s
mercredi 3 décembre 2003	1.95 m	25.7 m ³ /s
lundi 2 juillet 2007	1.64 m	17.2 m ³ /s
vendredi 30 mai 2008	1.51 m	22.5 m ³ /s
dimanche 27 mai 2012	1.73 m	30.5 m ³ /s
vendredi 12 juin 2020	1.80 m	31.2 m ³ /s

Pour répondre aux interrogations des badauds : « Elle a continué de monter jusqu'à 17h50 » ; « Elle n'a pas coupé la rue des bords de Desges » ; « On n'avait pas vu ça depuis près de 17 ans » ; « elle n'est pas passée au-dessus du Pont de la Salle des Fêtes » ; « Quand la Desges déborde c'est souvent au début de l'été ».

Et la Desges déborda !

Ce vendredi 12 juin 2020, notre attention était portée sur la rivière Allier qui, sous l'effet de violents **orages Cévenol** sur le nord de la Lozère, grossissait inlassablement. Les autorités départementales nous avaient prévenus en plaçant le secteur Haut-Allier en **vigilance crue orange**, ce qui nous a conduits à prendre un arrêté de fermeture de la Gravière et à utiliser notre fichier d'urgence pour prévenir de la montée des eaux tous les riverains de l'Allier.

Nos yeux étaient rivés sur l'Allier et dans notre dos la modeste Desges se chargeait de toutes les eaux de pluie tombées sur son bassin versant du Nord de la Margeride. Si bien qu'elle en déborda...

En cette fin d'après-midi du 12 juin, les curieux étaient nombreux à observer l'habituellement si docile Desges entrer en furie, submerger une passerelle à « Belchamp », envahir une serre au « Moulin Bleu », Inonder « les Spradis » et le « Pré du Moulin », et recouvrir le jardin de l'auberge ou ceux des riverains. . . .



LES TRAVAUX SUR LA DESGES

Des travaux sur la Desges ont eu lieu juste après le pont de l'auberge, les sédiments accumulés par les inondations, le fil de l'eau et du temps avaient créé un flot qu'il fallait purger pour redonner à la rivière son lit initial afin de l'empêcher de creuser davantage les berges sur le côté gauche.

La bouche d'égout avait d'ailleurs été mise à nu et Lionel lui a redonné son apparence avec un enrochement approprié.

La buse dépouillée



Le regard rhabillé



Quelques mètres cube de terre végétale aussitôtensemencée redonneront au sentier des pêcheurs sa belle verdure tant appréciée !



Réalisation de l'enrochement



La Desges désencombrée



Remise en herbe du sentier

LA CHAÎNE DE LA GRAVIÈRE

Afin de préserver la sécurité de tous, une chaîne sera installée au travers de la route dès que le danger des eaux bouillonnantes de l'Allier en crue, sera présent à l'entrée de la gravière.

Elle remplacera les barrières « Vauban » utilisées précédemment pour dissuader les promeneurs d'emprunter cette voie communale dont l'accès sera réservé aux riverains.



S.I.C.T.O.M. : BILAN 2019 UN NOUVEAU CONTENEUR POUR LE VERRE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE assure l'enlèvement de l'ensemble des déchets produits par les ménages et travaille sur des pistes d'économie et d'optimisation du service.

Les consignes de tri de nos bacs à déchets recyclables vont évoluer. En effet, à compter de 2021, tous les emballages plastiques pourront désormais être déposés dans votre bac de tri. Exemples : pots de yaourts, films plastiques.

Des chiffres très encourageants sur la commune de Chanteuges pour 2019

- ✓ 100,795 tonnes d'ordures ménagères collectées par an
- ✓ 21,57 % de foyers équipés de composteurs individuels
- ✓ 26,595 tonnes d'emballages et journaux magazines collectées par an
- ✓ 7,115 tonnes de déchets verts évitées par an
- ✓ 10,340 tonnes de verre collectées par an qui ont permis la fabrication de 22 975 bouteilles

En 2020, après les nombreux débordements que nous avons pu déplorer aux abords du point de collecte près de la salle des fêtes, un deuxième collecteur de verre a été installé provisoirement à côté de celui existant.



L'assemblée générale du SICTOM a eu lieu le 17 septembre 2020, le bureau est ainsi composé :

- ▶ **Président** : RAVEL Pierre (Nonette-Orsonnette)
- ▶ **1^{er} vice-président** : GIBELIN Pascal (Blesle)
- ▶ **2^e vice-président** : FROMAGE Catherine (Vic-le-Comte)
- ▶ **3^e vice-président** : FOURET Raymond (Sainte-Florine)
- ▶ **4^e vice-président** : GARNIER Alain (Saint-Georges-d'Aurac)
- ▶ **Autres membres du bureau** :
CATTIAUT Johan (Michel), DUTHEIL Nathalie (Saint-Yvoine),
FANJUL José (Saint-Rémy-de-Charnat), LAURENT Bruno (Orbeil),
RYCKEBOER Christian (Brassac-les-Mines), NEGRE Guillaume
(Frugères-les-Mines), LIVET Bertrand (Usson), MARKUT Stanislas
(Saint-Arcons-d'Allier), VICARD Bernard (Chastel).

LE FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Un dispositif régional de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- ▶ **Les nids primaires** :
visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,



- ▶ **Les nids secondaires** :
visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

Un développement en 2020

Contrairement à ce qui a pu être observé l'an passé sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une baisse du nombre de nids découverts (786 en 2019 contre 1855 en 2018), les indicateurs laissent à penser à un fort développement pour 2020. Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES Du 1^{er} septembre au 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- ▶ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ▶ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ▶ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

GESTION DE L'AIRE NATURELLE DE CAMPING DE LA GRAVIÈRE

À l'installation de notre nouvelle équipe municipale, il a fallu revoir la répartition des tâches et reprendre les activités gérées par les collègues ayant quitté le conseil. Ce fut notamment le cas pour la gestion de l'aire naturelle de camping de la Gravière qui avait été assurée avec brio par Alain Chazal depuis 3 mandats.

4 conseillers se sont portés volontaires pour se répartir cette charge : Annie, Véronique, Pascal et Julien (il fallait bien tout ce monde pour remplacer Alain !)

La gestion de notre aire naturelle consiste à passer tous les soirs pour :

④ Identifier et compter les campeurs.

Ce comptage nous permet de connaître chaque jour le nombre de campeurs à rechercher en cas d'évacuation.

④ Collecter l'argent des campeurs.

Le tarif est de : 1.50 € par nuit pour 1 adulte
1.00 € par nuit pour 1 jeune
0.50 € par nuit pour 1 enfant

④ Faire respecter la zone de camping.

- ✓ Seule la partie intérieure du fond de la Gravière est autorisée au camping.
- ✓ Les bords d'Allier, le tour des étangs et l'espace autour de la plage de Mallat sont réservés aux pique-niques, aux promeneurs et aux pêcheurs.

Depuis la réouverture du camping le 2 juin dernier, les 4 mois d'exploitation de la Gravière ont rapporté à la commune la somme d'environ 3 500 €. De quoi participer aux frais de service de l'aire comme le nettoyage bi-hebdomadaire des sanitaires ou les interventions techniques des agents pour tondre, couper un arbre menaçant, ou déboucher un évier...

Dans l'ensemble le contact avec les campeurs est très bon, tous sont émerveillés devant la qualité et la préservation de cet environnement. Ils sont aussi demandeurs de conseils sur les activités de plein-air à découvrir ou le patrimoine local à visiter.



La fréquentation de la Gravière a été importante, malgré cette période sanitaire troublée par la COVID-19. Quelques visiteurs étaient simplement de passage guidés par les applications de camping-caristes, mais la majorité reste des habitués qui reviennent chaque année ou des néophytes qui promettent de repasser par ce cadre idyllique.

Enfin, nous pouvons dire que sur environ 600 quittances délivrées, uniquement une poignée a été problématique avec les personnes refusant de régler la note ou de gagner l'espace de camping autorisé.

Cette année à la Gravière de Chanteuges, seuls les moustiques et les guêpes ont échappé à notre vigilance et sont parvenus à resquiller pour passer la nuit sur notre aire !

Le banc de Bernadette

Depuis le début de l'été, le pommier du roc a trouvé de la compagnie avec le banc que Bernadette a gracieusement donné à la commune. Les saisons s'égraineront autour de lui : après la floraison du pommier quelques fruits pourraient bien s'y casser le nez à l'approche de l'automne et il offrira aux visiteurs du cimetière la possibilité de se poser avant de redescendre en faisant le tour du roc.



LES TERRAINS DE BOULES

Les 3 terrains de jeux de boules de la commune : la Bastide, l'esplanade de la gare à Chanteuges et celui de Bourleyre avaient une chevelure qui commençait à être un peu abondante! L'ingéniosité de Pascal et Lionel leur a permis de concevoir un appareil capable de guérir le mal par la racine ! Les herbes furent enlevées sur les terrains de la Bastide et Chanteuges, mais celui de Bourleyre nécessitait un décapage ! Chose rapidement faite sous un soleil de plomb ! Un entourage de bois couché a été posé pour éviter à la terre des talus de retomber. Une couche de nouveau sable est venue embellir cet espace que le banc surveille depuis de nombreuses années.

Le passage de cette étrange machine plusieurs fois par an permettra, on l'espère, de garder ces espaces propices à la rencontre des joueurs et des flâneurs.



Bouleyre AVANT/APRÈS



L'outil créé par les agents



Chanteuges

LE FOUAÏ

Le week end de Pentecôte est chaque année jours de fêtes à Chanteuges, mais l'année 2020 est une année particulière pour l'organisation des manifestations : la plupart ont été annulées pour freiner la propagation du SARS-CoV-2 !

Mais Chanteuges possède avec sa fête du Fouaï une tradition ancestrale et multiséculaire. Cette tradition perdura années après années. A la disparition de la confrérie monastique, elle fut poursuivie par les classards de la commune qui faisaient ainsi une dernière fête au village avant leurs départs pour servir la France sous les drapeaux. Au fil du temps et avec la suppression du service militaire, la tradition du Fouaï a été assurée par les jeunes gens de la commune en complément des aubades de la Fête patronale de Pentecôte.

Sur les 9 tours reçus au départ, les mémoires de Chanteuges disent que suite à 2 manquements à cause des guerres qui ont privé Chanteuges de ses jeunes, seuls 3 tours subsistent ! Ainsi toute nouvelle interruption entraînerait le retrait des 3 derniers tours et donc l'extinction de cette tradition.



Alors cette année 2020, Julien nous interpella : **Que va devenir la fête du FOUAÏ ?** Ne laissons pas perdre cette sympathique chasse dans le pré ! Romain le plus jeune des élus fut désigné d'office pour assurer le rôle du fou et ses coéquipiers se lancèrent à sa recherche en faisant les 3 tours de pré imposés dans les herbes hautes et ainsi permettre à la tradition de passer l'écueil de 2020, de survivre à ce virus et de perdurer pour les générations futures.

*Les élus ont
trouvé le fouaï*





CHANTEUGES

Souvenirs d'autrefois

L'association Chanteuges Préservation du Patrimoine organisera durant l'année 2021 une exposition sur le Chanteuges d'autrefois.

Nous lançons un appel à tous ceux qui possèdent des cartes postales ou des photos anciennes sur toute la commune de Chanteuges.

Merci de prendre contact avec : **Véronique Lebreton au 06 28 37 96 23.**



AVIS À NOS FIDÈLES LECTEURS

La bibliothèque de la mairie est de nouveau accessible à ceux désirant emprunter des ouvrages, dans le respect des mesures sanitaires dues au coronavirus (masque obligatoire, gel hydro alcoolique avant et après emprunt, distanciation).

Nous vous rappelons que vous pouvez emprunter plusieurs ouvrages gratuitement, aux heures d'ouverture de la mairie.

Vous trouverez des romans bien sûr, mais également des documentaires, des bandes dessinées ainsi que des livres pour les enfants. Venez nombreux faire vivre cette bibliothèque communale !

Dans le cadre des 5^e Nuits de la lecture qui se tiendront du 21 au 24 janvier 2021, il vous sera proposé des animations déterminées par le contexte sanitaire alors en vigueur. Des affichages seront organisés pour vous en informer.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS...

Nous ne pouvions en 2020, année de grande épidémie, éditer l'actu des associations de Chanteuges comme ce fut fait les années précédentes, car les associations ne peuvent prudemment programmer des manifestations ; aussi nous leur donnons « la parole » dans ce bulletin.

« L'Association Culturelle et Sociale de Chanteuges profite du bulletin municipal pour vous assurer qu'elle est toujours présente sur la commune. L'épidémie de COVID-19 l'a contrainte à annuler ses animations et festivités pour 2020, mais une réunion aura lieu en janvier 2021 afin de programmer les événements à venir si le contexte de crise sanitaire du pays s'efface et nous le permet. »

Cécile PORTAL, présidente

« L'AAPPMA de la basse-Desges annonce qu'en raison de la pandémie de COVID-19 et par décision de la FNPF, l'assemblée générale électorale prévue le 4 décembre 2020 est reportée de 1 an. Le mandat des membres du bureau est donc prolongé de fait pour la même durée. »

Patrice DECAMPS, président



LE GARDE-BARRIÈRE

Il passait sa vie dans sa maison au bord de la voie ferrée, il passait ses heures à attendre l'heure, l'heure du train, l'heure à laquelle il se rendait au poste de commande pour baisser les barrières !

Oui il en a fait Léon, le garde barrière, des allers et venues de sa cuisine au passage à niveau, pour effectuer son « GESTE BARRIÈRE », il était imprégné de sa mission de protection des usagers de la voie ferrée et de la route départementale ! Léon n'a jamais failli, Léon a protégé des milliers de personnes, Léon a sauvé les enfants, les parents et les grands parents de familles qu'il ne connaissait pas.

Léon recevait Marie Louise pour boire le café, Léon écoutait la radio, mais Léon abandonnait tous ces plaisirs à l'heure de « SON GESTE BARRIÈRE », il ne se posait pas de questions Léon, il savait son geste essentiel, il n'a jamais transgressé la loi de la sécurité !

À l'heure où nous espérons vivre un avenir plus serein et radieux, œuvrons pour faire croiser les trains et les voitures sans accident de circulation :

Soyons tous « Léon » !

LE CCAS : MEMBRES ET OBJECTIFS

Sandrine ROUX maire : Présidente de droit	
Membres élus	Membres civils
Annie PAGE : Vice présidente	Jean François COMTE
Romain BAYOUT	Andrée DUFFAUD
Colette BERAUD	Evelyne MASSON
Pascal COMBRE	Solenne MULLER
Véronique LEBRETON	Cécile PORTAL
Julien VIZADE	Joëlle VIZADE

Lors de sa réunion d'installation du mercredi 22 juillet 2020, le nouveau CCAS a mis à jour la liste des personnes vulnérables demandée par la préfecture : cette liste recense les personnes que l'on sait fragilisées par leur âge, leur santé, leur isolement... Chaque membre du CCAS doit se rapprocher des personnes dont il a « la surveillance » en cas de phénomènes météorologiques exceptionnels. Si vous vous sentez concernés par cette disposition, n'hésitez pas à demander si vous êtes effectivement inscrits.

Les objectifs pour les temps à venir sont de créer des **ateliers numériques** en collaboration avec la communauté de communes.

Si vous êtes intéressés par ces animations contactez **Annie PAGE**
annie-page@orange.fr ou **06 20 00 38 46**.

La communauté de communes s'oriente vers l'utilisation de votre propre outil informatique afin de vous former à une réelle utilisation concrète. Les ateliers devraient donc être limités à un nombre de 6 à 10 personnes.

Le repas annuel des aînés de la commune ne sera pas à l'ordre du jour cette année 2020. Sa planification est tributaire de l'épidémie COVID 19, les contraintes sont drastiques et sa réalisation en devient difficile voire impossible.

Dès que la situation sanitaire se dégagera vers des horizons plus radieux, nous organiserons des conférences info sur les addictions, les cyber-attaques...



ÉTAT CIVIL



Naissances :

- Adèle MATHIEU, le Bourg (le Péroux)
- Vanessa BERAUD, Chirac
- Jeanne COUDERT, Chirac
- Léna DESPONT, La Bastide

Mariages :

- Fabienne BAZANNAIS et Michel VALETTE
- Stéphanie DREYER et Florian BERAUD
- Natacha DOUBLET et Nicolas MATHIEU
- Véronique SAHUC et Romain BAYOUT

Décès :

- Josette ARCHINARD / FRIN
- Jacques CUBIZOLLE
- Lucien BOUDINAUD
- Anaïs SAMAR / BOURRIOL
- Fernand DUMAS
- Denis FRESSENET
- Henri MEYNIER
- Monique GIGNAC / ROUYEYRE
- Pierre VERMERSCH
- Guy DUFFAUD
- Guy DUMAS

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Les fleurs sont très présentes à Chanteuges et sur ses hameaux, elles participent au « **il fait bon vivre** » de notre commune. Les agents municipaux (plus particulièrement Cécile) et les habitants sont les jardiniers de ces espaces fleuris.

Sur l'ensemble de la commune, un certain nombre de communaux et de biens de sections pourraient voir des fleurissements collaboratifs : collaboratifs entre habitants, mais aussi entre habitants et commune.

Les personnes qui souhaiteraient fleurir un coin de leur hameau ou de leur quartier pourront rentrer dans ce projet de fleurissement participatif.

Le groupe qui pilotera cette action pourra permettre des échanges de plantes (notamment de vivaces qui demandent moins d'efforts quotidiens), des conseils, des nettoyages de terrains publics, un travail de la terre...

Si vous avez des idées ou de l'énergie pour fleurir, vous pouvez contacter :

- ▶ **Nicolas MATHIEU**
06 28 05 11 49
- ▶ **Véronique LEBRETON**
06 28 37 96 23
- ▶ **Colette BERAUD**
06 25 60 37 24

EN JUIN



EN SEPTEMBRE